



Union SNUI - SUD Trésor Solidaires

## SECTION DU VAR

### DOS PACA CORSE - REUNION

#### La mascarade continue !

**La partie ajournée à Marseille le 16 mars se jouera à huis-clos le 22 avril...à PARIS !!!**

Le 16 mars dernier, Philippe PARINI a refusé de rencontrer les agents de l'interrégion, qui venaient lui apporter leurs témoignages sur la réalité des services, leurs difficultés à assurer leurs missions, leur profond désarroi face aux pertes de repères engendrées par les réorganisations incessantes et à l'absence de reconnaissance de leur investissement quotidien.

Il a préféré ajourner sa venue dans la capitale phocéenne, craignant on ne sait quels débordements imaginaires, marquant ainsi tout l'intérêt qu'il porte aux préoccupations des agents de la DGFIP !

Et voilà qu'aujourd'hui, il remet ça, en faisant se déplacer des centaines d'agents le 22 avril prochain à PARIS, dans l'unique but de pouvoir dire qu'il a mené à son terme sa grande opération de communication sur le DOS ! (une de plus après les « grand messes » et autres conventions des cadres A).

Ce faisant, il fait preuve d'une indécence inouïe, engageant de nouvelles dépenses que nous qualifions ouvertement de « somptuaires », alors que par ailleurs, à tous les échelons de la DGFIP, nous sommes sommés constamment de nous plier à une politique drastique d'économie budgétaire.

#### **C'est purement SCANDALEUX !**

Dans le même temps, le directeur général de la DGFIP, qui se targue de mettre en oeuvre la réorganisation de l'administration des finances publiques avec transparence, dans le respect du dialogue social, reste sourd aux multiples avertissements lancés par les agents et leur représentants, et balaie d'un revers de main le taux de leur participation à la grève du 23 mars dernier !

#### **La mobilisation constatée lors de cette journée à la DGFIP doit continuer !**

L'intersyndicale DGFIP a saisi le nouveau ministre François BAROIN, et attends de sa part qu'il apporte rapidement des réponses sur le contenu de la réorganisation des services déconcentrés et sur la méthode utilisée par le directeur général pour la mettre en oeuvre.

**Le 13 avril prochain, est programmé le CTP ministériel consacré à la fusion des statuts. Cette échéance doit être l'occasion de réaffirmer notre détermination à faire évoluer positivement tous les dossiers liés à la fusion.**